

PRESENCE et QUORUM

Sont présents ou représentés 51 membres de l'Association.(36 présents et 15 pouvoirs)

La Présidente constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Générale peut délibérer.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

La Présidente donne lecture du rapport moral 2009 (voir annexe)

Le bilan est approuvé à l'unanimité moins une voix contre.

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Bilan 2009

Le trésorier Jean Yves Denniel donne lecture du bilan financier 2009 et du résultat comptable 2009. (Voir annexe)

Le bilan est approuvé à l'unanimité

Bilan prévisionnel 2010

Le Trésorier donne lecture du projet de budget 2010

PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

La présidente demande aux nouveaux membres associés de se présenter.

Marie-Noël Luboff Département du Var (83).

Caroline Paul du Vaucluse (84).

Laetitia Rostaing Sienne des Alpes Maritimes (06)

Patricia Pacchiano des Bouches du Rhône (13).

TERRES DE PROVENCE SOLIDARITE

Bilan moral

Terres de Provence Solidarité est constitué de 4 membres de Terres de Provence.

Patrice Voelkel indique qu'il y a eu une intervention sous forme de prêt au titre de la solidarité cette année.

Il souligne l'importance de l'action d'entre aide sur le plan financier, action indispensable, mais il attire notre attention sur le fait qu'il faut être d'avantage attentif aux personnes qui nous entourent. L'aide financière ne doit pas être uniquement un acte de dédouanement, mais un support à une action humaine.

Le bilan est approuvé à l'unanimité .

Bilan financier

Christiane SELMA, Trésorière de Terres de Provence Solidarité, donne lecture du bilan financier. (Voir annexe)

Le bilan est approuvé à l'unanimité .

REMERCIEMENTS A L'ANCIEN BUREAU

La Présidente offre au nom du conseil d'administration un bouquet de fleurs à l'ancien bureau composé de Cathy Perrin et Anne Boscolo Cavin (Fabienne L'Hostis est retenue à Paris au salon Maison et Objet) en remerciement de leur travail toujours effectué avec sérieux et dans la bonne humeur.

PRESENTATION DES POSTES A POURVOIR

Le conseil d'administration étant démissionnaire dans son intégralité, il faut désigner 6 délégués départementaux et 3 au moins 6 au plus administrateurs. Est alors dressé un tableau pour les candidats à élire par l'assemblée.

Quatre candidatures : Françoise Henry, Véronique Maury, Diane Truti, Catherine Leduc

DESIGNATION DES DELEGUES REGIONAUX

A la suite d'une concertation par département ont été désignés comme délégués

- Christine Zablocki et Sébastien Lopes dans les Alpes de Hte Provence (04)
- Mali Vignon dans les Hautes Alpes (05)
- Viviane Cygan dans les Alpes Maritimes (06)
- Jocelyne Bricard dans les Bouches du Rhône (13)
- Marie Noelle Luboff dans le Var (83)
- Jean Yves Denniel dans le Vaucluse (84)

PRIDES : BILAN 2009 - MONTANT DES COTISATIONS

Cathy Perrin qui a suivi le dossier depuis le début nous fait un résumé de la situation. (voir annexe).

Suit un vote pour entériner la décision prise en CA le 19 octobre de soumettre notre maintien ou notre retrait du Prides

Le retrait de Terres de Provence du Prides est voté à l'unanimité

Patrice Voelkel prend la parole pour demander qu'une lettre soit faite à la région avec copie au Prides pour expliquer notre décision, Anne Marie Lissitsky approuve et demande qu'un modèle de lettre à la région soit rédigé pour que chaque potier individuellement explique sa décision.

Ce projet est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions.

Alain Boscolo Cavin, Cathy Perrin, Jean Claude Signoret et Patrice Voelkel vont se réunir très prochainement pour donner suite, lors du prochain CA, nous rendrons compte de leur travail.

Le montant des cotisations est fixé à :

- Membre actif **61 euros**
- Membre associé ou conjoint collaborateur **18 euros**
- Redevance marché pour exposant membre d'une asso. faisant partie du Collectif National des Céramistes **6 euros**
- Redevance marché pour exposant n'étant pas membre d'une asso. faisant partie du Collectif National des Céramistes **9 euros**

Une somme de 2 255 euros correspondant aux 5 euros prélevés par exposant sur la redevance marchés pour provisionner les actions du Prides est à la disposition de la commission marchés qui après approbation du CA devra déterminer s'il convient de restituer à chaque marché la somme versée sous

forme d'avoir sur la redevance 2010 ou si cette somme est allouée à une action commune à tous les marchés.

PAUSE DEJEUNER

Enfin !!! Chacun s'est surpassé, tout est impeccable. A table !!

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Votants : 51 (dont 15 pouvoirs)

51 bulletins dont 1 blanc

Sont élues aux postes d'administrateur :

Françoise Henry 50 voix

Diane Truti 47 voix

Catherine Leduc 47 voix

Véronique Maury 42 voix

BILAN DU COLLECTIF NATIONAL DES CERAMISTES

Jean Claude nous fait la lecture du document intitulé « mode d'emploi » (voir annexe) qui rappelle les quelques règles fondamentales du Collectif.

Il nous signale les difficultés à obtenir des informations claires sur le régime micro social simplifié et micro entreprise.

Le sujet est d'autant plus complexe que les organismes contactés ne donnent pas tous la même réponse à la même question !

Il nous encourage à contacter la caisse RSI et/ou la Chambre des Métiers.

Rappel : Site: www.collectif-ceramistes.org

JOURNEES NATIONALES DE LA CERAMIQUE

Lecture du bilan par Catherine Leduc, Amélie Berthéas qui a suivi le dossier étant retenue auprès de sa petite fille Tamara à qui nous souhaitons tout le bonheur du monde !

Ces journées du 20/21/22 mars avaient pour thème « bienvenue à l'atelier »

38 ateliers ont ouvert leur porte et 2 expos ont eu lieu pendant cet évènement.

La répartition des ateliers est la suivante :

Vaucluse : 7 / Bouches du Rhône : 12 et une expo / Var : 9 / Hautes Alpes : 10 et une expo

Le nombre moyen des visiteurs par atelier se situait entre 7 et 80 sur 3 jours,

La communication ayant eu le plus d'impact est le bouche à oreille et les publicités dans la presse départementale et municipale.

Jean Claude Signoret nous signale que pour obtenir des subventions en début d'année 2011, pour les JNC auprès des AAF, il faudrait dès à présent préparer les projets et leurs présenter afin qu'ils soient validés en AG.

A la question posée sur le manque de publicité nationale, Jean Claude nous répond que le Collectif doit trouver des moyens pour agir et que les AAF qui soutiennent financièrement, attendent un dossier regroupant un maximum d'associations pour débloquer des fonds.

REUNION DES PETITS GROUPES DE TRAVAIL

Six petits groupes travaillent sur les thèmes suivants :

Évènements pour tous les potiers : projet d'une expo au moment de Noël au Luc qui sera étudié et développé par les potiers du Var, braderie, expo de grandes pièces pour le jardin en extérieur, dans un parc, galerie collective.

Actions de proximité géographique : établir un parcours d'ateliers à Noël.

Marchés potiers :

points forts : bonne organisation, bon rodage, convivialité

points d'effort : communication, comment renouveler notre image, utilisation d'internet, partenariat avec les offices du tourisme pour diffusion de nos dates sur leur brochure ou leur site internet et distribution des calendriers dans leurs locaux, création d'évènements en association avec d'autres (cirque, musique, théâtre ...), accueil dès que les gens entrent sur le marchés avec des panneaux, calicots, flyers, affiches du marché collées sur les voitures des organisateurs qui circulent beaucoup.

Jean Yves Denniel et un groupe travaillent sur la charte des marchés potiers élaborée pour le conventionnement avec le CG 84. Ali demande d'y ajouter une clause stipulant que les espaces dédiés aux marchés potiers soient réservés par arrêté municipal afin d'éviter les installations sauvages.

La charte a été approuvée à l'unanimité (voir annexe)

ELECTIONS DELEGUE ET SUPPLEANTS AU COLLECTIF

Après présentation des postes à pourvoir par Jean Claude Signoret, ont été élues:

Caroline Paul à l'unanimité comme déléguée avec Jean Claude Signoret qui garde son poste

Cathy Perrin et Anne Boscolo Cavin à l'unanimité comme suppléantes.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX MARCHES

Lecture est faite des sommes attribuées au titre des subventions exceptionnelles pour les marchés de 2010 lors du CA du 22 janvier.

Pernes les Fontaines : 200 euros / Roussillon : 300 euros / Gordes : 250 euros / Cotignac : 230 euros / La Tour d'Aigues : 500 euros / Bonnieux : 800 euros / Mouans Sartoux : 130 euros / Valensole : 250 euros / Chorges : 240 euros / Avignon : 560 euros / Seillans : 300 euros.

Les sommes demandées ont toutes été accordées mais pour que les demandes soient recevables l'année prochaine, **plus simplement pour avoir une nouvelle subvention l'année prochaine, il faudra fournir dorénavant le bilan du marché avant fin octobre impérativement.**

QUESTIONS DIVERSES

- Anne Marie Lissitzky nous fait remarquer que la création d'un blog marché potier Terres de Provence pourrait nous aider dans notre communication et propose d'acheter le domaine marché potier.com. Jean Claude lui annonce qu'elle est la bienvenue au sein de la commission « site marché » du collectif.

Anne Marie anime la commission marchés potiers et doit contacter tous les organisateurs pour se remettre au travail.

- Réflexions sur l'intérêt d'avoir un calendrier régional (le notre) et le calendrier national qui font doublon. Anne Boscolo Cavin suggère de présenter le national par région et que nous insérons une page avec les infos (noms, adresses, téléphone et site web) des potiers Terres de Provence. Elle pourra suivre le projet en tant que suppléante au Collectif. Un accord de principe des membres présents sur l'abandon de notre calendrier au profit du national a été accepté à l'unanimité. Affaire à suivre

- Mali Vignon propose de vendre un sac à provisions réutilisable avec le logo de Terres de Provence

- Françoise Henry demande d'accepter les potiers limitrophes de la PACA à Terres de Provence sous réserve d'un avis favorable du CA

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS

APPEL A COTISATION

On demande à tous les adhérents d'envoyer leur cotisation avant le CA du mois de mars même si le chèque est déposé à la banque au mois d'août), avec un justificatif de l'année

- **D1 pour les artisans (attestation Régime Social Indépendant de l'année).**
- **Dernier reçu de versement des cotisations de la Maison des Artistes.**
- **Dernier relevé d'URSSAF pour les artistes libres.**

Et :

- **Numéro de Siret pour tous.**
- **Adhésion éventuelle à Ateliers d'Art de France.**

Les chèques sont à envoyer à la trésorière

Jocelyne BRICARD

Place de la Liberté

13290 LES MILLES

CONCLUSION

Cette assemblée Générale a été très constructive et une nouvelle énergie nous a permis de poursuivre notre cap. Malgré un ordre du jour chargé avec des élections décisives dans la vie de notre association, un vent de bonne humeur et de sérénité a soufflé. Les jeunes se sont impliqués, le désir de faire de nouvelles choses ensemble nous anime plus que jamais, gageons que cette année soit celle du renouveau !

L'Assemblée Générale est clôturée à 17h30

Un Conseil d'Administration a lieu à la suite. Voir compte-rendu.

Dressé par la Secrétaire Catherine Leduc

Visé par la Présidente Françoise Henry et la Trésorière Jocelyne Bricard

Annexes :

- 1 Rapport moral 2009 de la Présidente
- 2 Bilan financier 2009.
- 3 Budget prévisionnel 2010
- 4 Charte des marchés potiers
- 5 Compte rendu 2009 du Prides
- 6 Bilan financier de Terres de Solidarité
- 7 Liste des adhérents au 23 janvier 2010
- 8 **Appel à cotisation, à renvoyer le plus rapidement possible, avant le CA du mois d'avril.**